



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22

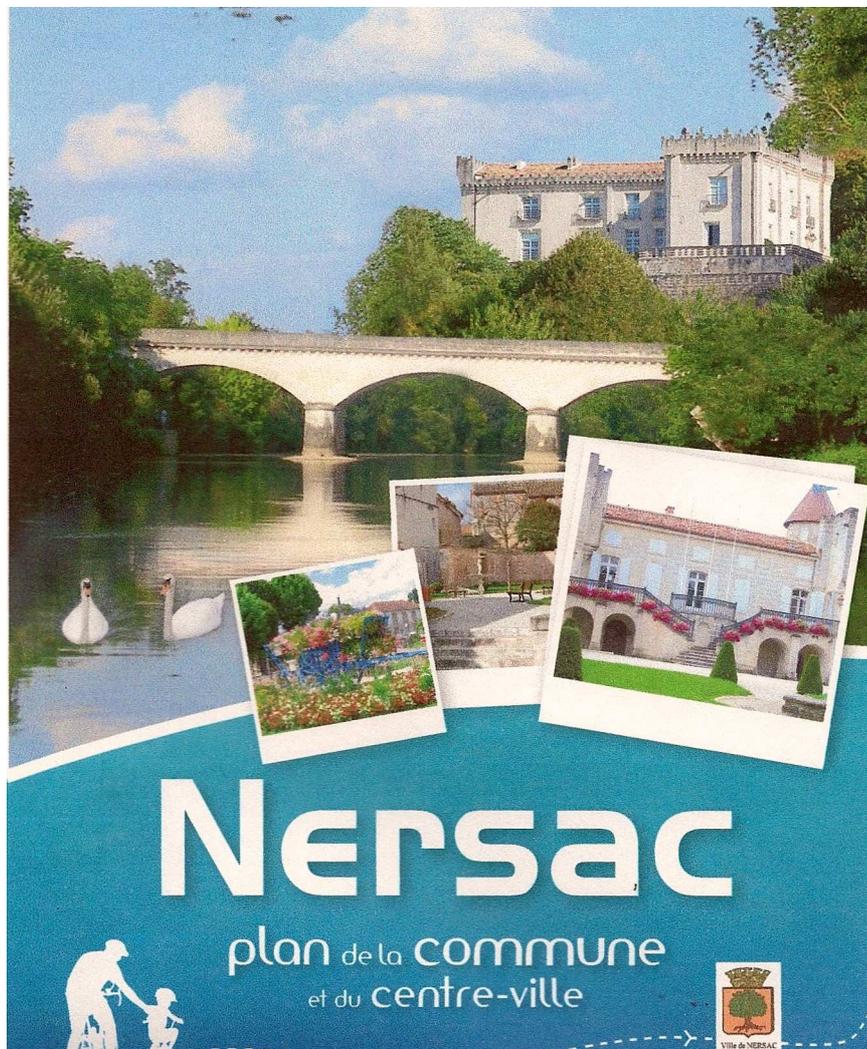
AVRIL
2011
N° 44

NERSAC

SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Bilan évènements
- ❖ Informations diverses
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin
- ❖ Infos pratiques

Le mot du Maire



Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers administrés,

Le Conseil Municipal et moi même sommes heureux d'offrir à chaque famille de nersacais un petit dépliant contenant les plans de notre commune et du centre ville ainsi que quelques informations pratiques . En espérant que ce petit document vous sera utile et vous apportera satisfaction.

Sentiments dévoués,
Votre Maire

André BONICHON

Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »
Directeur de la Publication : André BONICHON
Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD, B.GERARDI,
M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.

INFORMATIONS COMMUNALES

- **Budget de la commune**

Le budget primitif a été voté, comme suit :

- Section fonctionnement	
Dépenses/Recettes	2 667 674,53 €
- Section investissement	
Dépenses recettes	+ <u>916 346,85 €</u>
Total budget primitif 2011	3 584 021,38 €

Monsieur le Maire rappelle que ce budget est équilibré :

- **sans augmentation des impôts locaux,**
- avec un emprunt de 75 000 € pour la voirie,
- avec deux achats de véhicules communaux (bus scolaire et camion) en autofinancement.

- **Inscription École maternelle**

Votre enfant va être en âge d'être scolarisé à la rentrée 2011 (Enfants nés en 2008).

La directrice de l'école maternelle de Nersac prendra les inscriptions **à partir du 20 mai 2011.**

Tous les vendredis de 9h00 à 17h00.

Vous devrez vous munir :

De l'inscription préalable en mairie, du carnet de santé, du livret de famille.

Pour plus d'information : 05-45-90-51-43.

- **Récupérateur piles usagers**

Ne jetons pas nos piles usagées n'importe où.



Certaines piles contiennent des éléments polluants très toxiques pour les milieux et les êtres vivants. Abandonnées dans la nature, elles peuvent relarguer leurs éléments toxiques pendant des dizaines, voire des centaines d'années. Ce sont par exemple, le plomb, le mercure ou encore le cadmium qui, disséminés dans la nature, s'accumulent dans les chaînes alimentaires, depuis les sols ou l'eau, en passant par les végétaux, les animaux qui les consomment et finalement jusqu'à l'homme.

ALORS RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le recyclage de ces piles est obligatoire. Nous devons donc être particulièrement prudents et les remettre aux magasins de vente, collectivités ou déchetteries munis d'un point de collecte qui se chargeront ensuite de les acheminer vers les lieux de traitement. Dans ce but, la commune vous informe qu'un point de récupération de piles usagers est installé au magasin '**Relais des mousquetaires**'.

- **Rappel avant les beaux jours**

Avec les beaux jours, la commune vous rappelle l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30,
Samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
Dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

• Offres médicales et paramédicales à Nersac

☞ MÉDECINS :

- Dr CORBEL Yves MAISON MÉDICALE Place de l'Union : 05 45 90 59 00
- Dr FORGEAUD Philippe CABINET MÉDICAL 1, place de l'Église : 05 45 90 60 77

☞ INFIRMIERS :

-- Maison médicale : M. BOHERE Jérôme Maison médicale Place de l'Union : 05 45 69 27 75 ou 06 71 94 41 96. Permanences : Mardi de 7h à 8h – Mercredi de 8h à 9h – Vendredi de 7h à 8h – Samedi de 8h à 9h
Lundi et Jeudi sur Rendez-vous.

-- Cabinet médical: Infirmière : Mme MIALLIER Gisèle : 1, place de l'Église : 05 45 90 57 17
Permanences : Tous les jours sauf le Dimanche, 7h à 8h sur rendez vous – 12h à 12h30 – 19h30 à 20h et tous les jours sur rendez vous en dehors des permanences.

☞ CABINET DENTAIRE :

M. DURAND Benoît et Mme DURAND-KORFAN Catherine 1, rue de l'Union : 05 45 90 50 30

☞ CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES :

- M. CLUZEL Alain et Mlle BOUCAYS Christelle 22 rue de l'union : 05 45 90 56 05
- À partir du 1^{er} Juin 2011, le cabinet de Mlle BOUCAYS sera Place de l'Union.

VIE ASSOCIATIVE – TOUT SUR LES ASSOCIATIONS SUR NERSAC.FR

• Association des pêcheurs : Le roseau de la Boème

Depuis le 1er janvier 2011 le siège social " Le Roseau de La Boème" se trouve à la mairie de Nersac.

PRIX DES CARTES :

Carte interfédérale	85 €	(carte réciprocaire CHI ou EHGO ou URNE)
" Majeure	65 €	(1ère et 2ème catégorie tous modes de pêche)
" Mineure	20 €	(12 ans à 18 ans au 1er janvier de l'année)
" Journalière	15 €	(1er janvier au 31 décembre)
" Pass découverte	5 €	(moins 12 ans au 1er janvier de l'année)
" Découverte Femme	30 €	(1 ligne 1ère, 2ème catégorie tous modes de pêche)
" Vacances	30 €	(7 jours consécutifs 1 ^{er} janvier au 31 décembre)



Premier lâcher le 5 mars sur les 1ères catégories,
Second lâcher le 11 mars pour les 2èmes catégories.

• Communiqué Nersac Gym Pour Tous

L'année 2010 s'est très bien déroulée pour notre association. Certaines activités ont vu cette année encore, croître leur nombre d'adhérents, à ce jour nous en dénombrons 138. Les manifestations organisées ou effectuées en partenariat avec différentes associations ont été nombreuses. Citons :

- Notre large participation au Téléthon de St Michel avec démonstration de step et de country.
- Le succès du loto avec la contribution de 350 personnes.
- Notre participation à la fête de NOËL avec le centre de loisirs, où les aînés ont reçu de la part des enfants des chocolats et des cartes de vœux confectionnées par leurs soins.
- Une participation des enfants de la section danse en janvier 2011, pour une soirée de soutien à la Coopérative scolaire dans le but d'organiser un échange scolaire en Normandie.
- La traditionnelle galette accompagnée des vœux du président le 4 Février 2011. Ce fut l'occasion de remercier, les sponsors, les bénévoles et la municipalité pour son aide financière et le prêt de la salle.
- Une innovation qui fut un succès le 26 février avec l'organisation d'un repas américain suivi d'un bal country avec de nombreux clubs des alentours.

Dans la perspective de la saison 2011/2012, les personnes (hommes ou femmes) désirant connaître la pratique de la gym douce pourront venir entre le 20 Mai et 18 Juin de manière gracieuse le mardi de 10h 30 à 11h 30 salle Guy LEPREUX ; et le jeudi de 10h15 à 11h15 au dojo.

Le 17 juin verra la clôture de la saison 2010/2011 avec la fête de l'association, où toutes les disciplines seront représentées.

Site internet : nersacgym.free.fr Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

André Lalande
05 45 61 26 60

Barbara Couturier
05 45 68 50 13

Martine Texier
05 45 90 63 62

BILAN ÉVÉNEMENTS – TOUTES LES PHOTOS SUR NERSAC.FR

• Défilé du carnaval

Un joyeux défilé a accompagné le Pirate Carnaval dans les rues de Nersac jusqu'au bûcher sur la place Guy Lepreux.

Un spectacle, ainsi qu'une pièce de théâtre, préparés par les enfants du Centre de loisirs, ont été présentés aux petits et grands. La journée s'est clôturée par des chants, accompagnés à la guitare par "Gégé", et un goûter offert par la municipalité.



• Loto de l'école Alfred de Vigny

Ce sont environ 350 personnes qui se sont retrouvées dans la salle 'Guy Lepreux' afin de participer au loto organisé par l'école A de Vigny de Nersac et tenter leur chance pour gagner l'un des nombreux lots de la soirée.



INFORMATIONS DIVERSES

• Restaurant du pont de la Meure

M. & Mme RAYMOND les "patrons" du restaurant "Le Pont de La Meure" vous communiquent le nouveau numéro de téléphone de leur établissement: **05.45.90.92.16**.

• Un nouveau commerce à Nersac

M. & Mme ACHOURI se sont installés au n° 11 dans la Grand' Rue pour proposer de la restauration rapide.

Nouveau à Nersac, restauration rapide, au 11 Grande Rue

L'ORIENT
Restauration rapide
Ouvert 7j/7
10h30 / 14h30 - 17h00 / 22h30
Kebab - Couscous - Thé
Pâtisseries orientales
11 Grande rue - 16440 Nersac - Tél. 05 45 90 86 29

• Nouveau : Relais des mousquetaires

Samedi 19 février marque un nouveau départ pour Jean-Louis et Annick GRIMAUD, les "patrons" de ce commerce de proximité au sein de notre bourg. L'enseigne 'Le Relais des Mousquetaires' (Intermarché) a remplacé le panneau 'Coop'.

Pendant la semaine de fermeture, un réagencement complet de tous les rayons a été effectué. Les clients ont pu découvrir des produits de meilleure qualité, un grand choix de fruits et légumes, de viandes, de produits laitiers, d'articles ménagers, et une cave bien approvisionnée. C'est un magasin nettement plus accueillant avec des prix attractifs qui attend la clientèle. Reste à souhaiter longue vie à cette supérette qui rend bien des services à la population.



- **Architecte d'intérieur**



Sophie Proust
Architecte d'intérieur

sur RDV au 06 82 50 60 44
proust.archi.interieur@gmail.com

*Conseil en aménagement d'espaces intérieurs
Pour le particulier ou le professionnel
Rénovation, amélioration de tous bâtiments existants
Croquis, plans, éclairage, choix des couleurs
et des matériaux, suivi de chantier...*

MISSION CONSEIL : 2 HEURES
à partir de 90 € TTC*

*déplacement secteur Grand Angoulême
*conseil à domicile, particuliers ou professionnels
*croquis ou plans en supplément...

SIREN 448 903 328 – APE 7410Z – 6 rue de la Foucaudie 16440 NERSAC

Mail : proust.archi.interieur@gmail.com

- **Entreprise de maçonnerie**

S.A.R.L. MAÇONNERIE BARRET

- Maçonnerie générale
- Location mini-pelle, mini-chargeur

- Monuments funéraires
- Marbrerie

fourniture et pose



- Entretien des tombes

nettoyage, fleurissement, désherbage



- Aménagements extérieurs
- bordures
- pavés
- v.r.d.
- clôtures



Alexandre BARRET

36, rue de la Fuie - 16440 NERSAC - Fax 05 45 69 37 30

Tél. 06 67 46 89 43

Site: 010 650 187 0011 - Ne pas voir sur le site public - Imp. Océan Impression

- **Signalétique et numérotation des rues**

La signalétique des rues et la numérotation des immeubles sont indispensables pour l'intervention rapide des services de secours et d'assistance ainsi que pour les services de la Poste et de livraisons. Pour ce faire la commune s'attache à :

- ✚ donner un nom à chaque voie,
- ✚ installer des panneaux indicateurs
- ✚ numérotter les immeubles.

L'ordonnance royale du 23 avril 1823, toujours en vigueur, avait rendu applicable à toutes les communes les articles 9 et 11 du décret de 1805 relatif au numérotage des maisons de Paris. Autrement dit, l'apposition d'un numéro constitue une obligation pour les riverains dès lors qu'elle est décidée par le Maire en vertu de son pouvoir de police, le propriétaire ne pouvant s'y opposer. Le propriétaire est également tenu d'en assurer l'entretien, la commune ne prenant en charge que la première fourniture des numéros.

• Déjections canines

Un petit rappel à la loi R632-1 du Code pénal : tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2^{ème} classe.



• Distribution des sacs jaunes et noirs (rattrapage)

Voici les dates de distribution pour les nouveaux arrivants ou ceux qui ne se sont pas déplacés au bus de distribution en septembre 2010 ou janvier 2011. A l'Écopôle de FREGENEUIL sur le parking face au Service Déchets Ménagers de 13 heures à 18 heures : VENDREDI 25 MARS, VENDREDI 29 AVRIL, VENDREDI 27 MAI, VENDREDI 24 JUIN. Se munir d'une pièce justificative de résidence.

• Nouveau mode de collecte des déchets : 1^{er} épisode !



Depuis 2009, l'équipe du service des déchets ménagers du GrandAngoulême travaille à l'optimisation de la collecte pour la rendre plus efficace, plus respectueuse de l'environnement et moins onéreuse. Cette nouvelle gestion des ordures ménagères rentre aujourd'hui dans une première phase opérationnelle. Entre le 26 avril et le 1^{er} juillet, 25 000 foyers de l'agglomération vont être équipés de bacs roulants qui remplaceront les sacs noirs traditionnels.

Comment savoir si vous êtes concernés ?

La plus grande partie du Grand-Angoulême sera dotée de bacs individuels. Seuls certains cœurs de villes et les plus grandes artères de l'agglomération conserveront les sacs noirs mis à disposition gratuitement par le GrandAngoulême.

Un courrier est en cours de distribution dans l'ensemble des foyers dotés. Il vous informe d'ores et déjà des modalités de distribution des bacs.

C'est l'entreprise CITEC Environnement qui a été choisie pour mener à bien cette mission. Munies de badges, ses équipes se présenteront au domicile de tous les foyers concernés.

La taille du bac sera déterminée en fonction du nombre de personnes dans le foyer :

■ 180 litres pour 1 à 4 personnes.

■ 280 litres pour plus de 4 personnes.

Chaque bac est personnalisé à l'aide d'un numéro individuel très visible qui permettra à son propriétaire de le reconnaître. Il est également pourvu d'une puce électronique pour la maintenance du bac.

Les foyers, déjà équipés d'un bac personnel, recevront tout de même un bac GrandAngoulême avec la possibilité de confier leur ancien bac afin qu'il soit recyclé.

La prochaine étape ?

La collecte des bacs individuels débutera le **3 octobre**. Inutile de sortir vos bacs avant... pour y penser un adhésif est apposé sur chaque bac afin de vous rappeler cette prochaine échéance.

A partir du 3 octobre, l'ensemble des foyers équipés de bacs sera collecté une fois par semaine.

Et pour les autres ?

Pour vous rien ne change jusqu'au 3 octobre. Peut-être serez-vous alors concernés par un changement de jour ou de nombre de tournées. Pour le savoir en quelques minutes, un site internet sera à votre disposition dans le courant de l'été. Il suffira de rentrer votre adresse pour tout savoir sur **vos** collecte.

A votre écoute

Pendant toute la durée de la distribution, le numéro vert des déchets ménagers disposera d'une touche spécifique « distribution bacs » pour répondre à toutes vos questions.



• Enquête

- Vous vivez sur la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême,
- Vous avez 60 ans ou plus, votre avis nous intéresse !!
- L'équipe "Bien bouger pour mieux vieillir" animée par l'UDAF de la Charente et constituée d'une dizaine de seniors bénévoles a construit ce questionnaire dans le but d'améliorer l'usage des transports en commun pour les seniors sur le Grand Angoulême. Nous vous invitons donc à vous rendre dans votre mairie pour remplir ce questionnaire.



ÉTAT CIVIL – Janvier/ Février/ Mars 2010

Naissances :

CLISSON Nayah, Malika, Colette le 29 Janvier 2011
CECCHI Léona le 25 Février 2011
FOUILLET Erika, Céline le 26 Février 2011
BOIREAU-GASSELING Albert le 05 Mars 2011

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

Décès:

TERNISIEN Yolande, Raymonde, Alexandrine le 7 Février 2011
BINCHE Simone, Arlette épouse DEBOUCHAUD le 12 Mars 2011
MARTIN Lucette, Jeanne Veuve TARDIEUX le 13 Mars 2011
LABARRERE Jean-François le 16 Mars 2011
LEPREUX Joël le 5 Avril 2011

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances.

DATES À RETENIR

- **24 AVRIL** : Fête de Pâques organisée par l'association ELAN de Nersac
- **7 MAI** : Portes Ouvertes A.A.A.T.L
- **14 MAI** : Concert « Old Blind Mole Orchestra » Les HALLES à 21h : Entrée : 5€
- **22 MAI** : Concert « Muziks de Films, Muziks de Pubs » Les HALLES à 17h Entrée Gratuite
Ensemble Féminin « ARPEGE » Ensemble Instrumental « J.MAROT
- **28 MAI** : Théâtre « Arsenique » « L'opposé du contraire » Les HALLES à 21h Entrée Gratuite
- **2 au 5 JUIN** : FÊTES de l'ASCENSION
 - 2 JUIN :
 - 9h30 : RANDONNÉE FAMILIALE V.T.T.
 - 14h30: Jeux dans le Parc de Lubersac organisé par les Parents d'Élèves (structure gonflable, calèches, lâcher de ballons).
 - 14h30 : Départ du circuit cycliste.
 - 3 JUIN : Concert du Groupe « It is Note » Salle Guy LEPREUX Entrée Gratuite.
 - 4 JUIN : Retraite aux flambeaux et Feu d'artifice.
 - 5 JUIN : Fête foraine et Festivités organisées par E.L.A.N.
- **17 JUIN** : Fête de l'École maternelle.
- **18 JUIN** : Fête de la musique - Parc de Lubersac (Repli Salle Guy Lepreux en cas de mauvais temps) - Restauration sur place.
- **24 JUIN** : Fête de l'École primaire.
- **15 JUILLET** : Concert de l'Orchestre de la BASSACADEMIE avec la violoniste AMANDA FAVIER - Salle Guy LEPREUX Entrée : 8€

PROCHAIN BULLETIN

- Le prochain bulletin paraîtra au mois de Juillet.
- Les associations, commerçants, entreprises souhaitant y insérer un article pourront le déposer en Mairie avant la mi-juin.

À bientôt dans le prochain bulletin



24 avril	POUJOL	PUYMOYEN
25 avril	AVRIL	LA COURONNE
1 ^{er} mai	CAZAUX	LA COURONNE
08 mai	PAROT	NERSAC
15 mai	EUCHER	FLÉAC
22 mai	AUTECHAUD LUCAS	ANGOULEME
29 mai	MARQUET	VOEUIL ET GIGET
02 juin	PRIEUR	SAINT MICHEL
05 juin	ALLARY	ROULLET
12 juin	BOUDET	ANGOULEME
13 juin	MESNARD	ANGOULEME
19 juin	RICHEZ	LA COURONNE
26 juin	GAILLARD	HIERSAC
03 juillet	POUJOL	PUYMOYEN
10 juillet	AVRIL	LA COURONNE
14 juillet	CAZAUX	LA COURONNE
17 juillet	PAROT	NERSAC
24 juillet	EUCHER	FLÉAC
31 juillet	AUTECHAUD LUCAS	ANGOULEME